

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
COMMUNAUTE DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18/06/2024
Sur la commune d'Ille sur Têt

Nombre de conseillers en exercice : 38
 Votants : 34

N° DELIBERATION	OBJET	VOTE (Approuvé/Rejeté)
	Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 9 avril 2024	Approuvé
<i>Délib. n°1</i>	Signature de l'avenant N° 1 au contrat de concession d'aménagement avec la SPL Pyrénées-Orientales .Aménagement pour la ZAE d'Ille sur Têt.	Approuvé
<i>Délib. n°2</i>	Modification du tableau des effectifs	Approuvé
<i>Délib. n°3</i>	Modification du protocole d'accord	Approuvé
<i>Délib. n°4</i>	Mise à jour de la Commission Culture et proximité	Approuvé
<i>Délib. n°5</i>	Adhésion au groupement de commande du Sydeel66 pour l'achat d'électricité, de fourniture et de services associés en matière d'efficacité énergétique	Approuvé
<i>Délib. n°6</i>	Régularisation des dépenses dues à la commune de MILLAS dans le cadre des transferts des compétences sur la période 2019-2023	Approuvé
<i>Délib. n°7</i>	Accord sur la modification du montant de la subvention à l'association ADELFA	Approuvé
<i>Délib. n°8</i>	Validation du projet de réhabilitation des bâtiments communautaires	Approuvé
<i>Délib. n°9</i>	Validation du projet de rénovation énergétique de la Médiathèque d'Ille sur Têt	Approuvé
<i>Délib. n°10</i>	Demande de révision des Tarifs restauration scolaire appliqués aux familles	Approuvé
<i>Délib. n°11</i>	Demande de révision du rythme annuel des fermetures et congés pour les EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) et du Relais (RPE)	Approuvé
<i>Délib. n°12</i>	mise en place d'un tarif unitaire à la séance pour le périscolaire du soir	Approuvé
<i>Délib. n°13</i>	Modification des tarifs de la taxe de séjour collectée à partir du 1 ^{er} janvier 2025	Approuvé

Délib. n°14	« Petites Villes De Demain » approbation de la convention cadre	Approuvé
Délib. n°15	Approbation de la cession des parcelles A 495, A583, A 585, A 587 sur la commune de Marquixanes au Conseil Départemental 66	Approuvé

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

Compte-rendu affiché le : 19/06/2024

Mis en ligne sur le site de la communauté le : 19/06/2024

Le Président
Marc Bianchini

